

URBAINE

DÉCOUVRIR ET REPENSER LES VILLES EUROPÉENNES

*14 ÉTÉ-AUTOMNE 2007 8€

Q. L'abus de bricoles* nuit-il à la santé des habitants ?

* protocoles, fariboles, babioles, mégapoles, bagnoles...

R. Oui, gravement. (Diagnostic p.15)



Nouvelle formule

DE LA RUE PIETONNE AU TERRAIN VAGUE

À Lausanne, les espaces délaissés de la périphérie sont le théâtre d'appropriations : une source d'inspiration pour le centre-ville trop planifié.

Les centres villes, ou plus encore les secteurs historiques semblent souvent aménagés à outrance. Au contraire, certains espaces des périphéries sont critiqués pour leur aspect négligé et indéfini. Pourtant - sans faire l'apologie de la non-planification - il est possible de discerner dans ces espaces délaissés des éléments qui pourraient susciter une réflexion quant aux secteurs urbains sur-aménagés.

Une mise en dialogue

Qu'y a-t-il de commun entre la rue piétonne en secteur historique et le terrain vague ? C'est sur la base de cette question banale, qu'il est possible d'amorcer une réflexion mettant en lumière certaines qualités du non-aménagement vis-à-vis du sur-aménagement. En dehors du fait qu'il s'agit dans les deux cas de « vides » en opposition aux « pleins » des masses bâties, il paraît évident qu'il existe peu de points communs entre ces deux types d'espaces. La rue piétonne est un espace urbain, clairement délimité, déterminé et aménagé. Elle prétend répondre à une certaine idée commune de l'esthétique, et par conséquent accède au privilège d'accueillir jardinières fleuries, pancartes ornées de lettres gothiques et terrasses de café réservées aux clients. Elle répond clairement à des fonctions déterminées, qui tendent souvent à en restreindre l'utilisation ou à la rendre quasiment abandonnée au gré des temporalités de la journée ou de la semaine. Le terrain vague quant à lui est un espace aux limites floues, indéfini et abandonné. Il accueille végétation rudérale (1) et débris oubliés. Il n'est prévu pour aucune utilisation particulière et pourtant, il n'en est pas pour le moins inutilisé.

Ces espaces non affectés souvent caractéristiques des périphéries pourraient être mis en dialogue avec certains espaces sur-déterminés. Le terrain vague n'en est pas le seul exemple, existent aussi les talus routiers ou ferroviaires, les « dessous » de viaducs, les occlusions agricoles en friche, ou les espaces résiduels sis au cœur des échangeurs autoroutiers... Pourtant, au-delà de certains aspects négatifs de ces espaces, difficilement réfutables, il est saisissant de remarquer



de quelle façon ils sont mis à profit par la population. À cet effet, une excursion à la découverte de ces espaces résiduels in situ semble s'imposer...

Une excursion dans les espaces résiduels de la périphérie

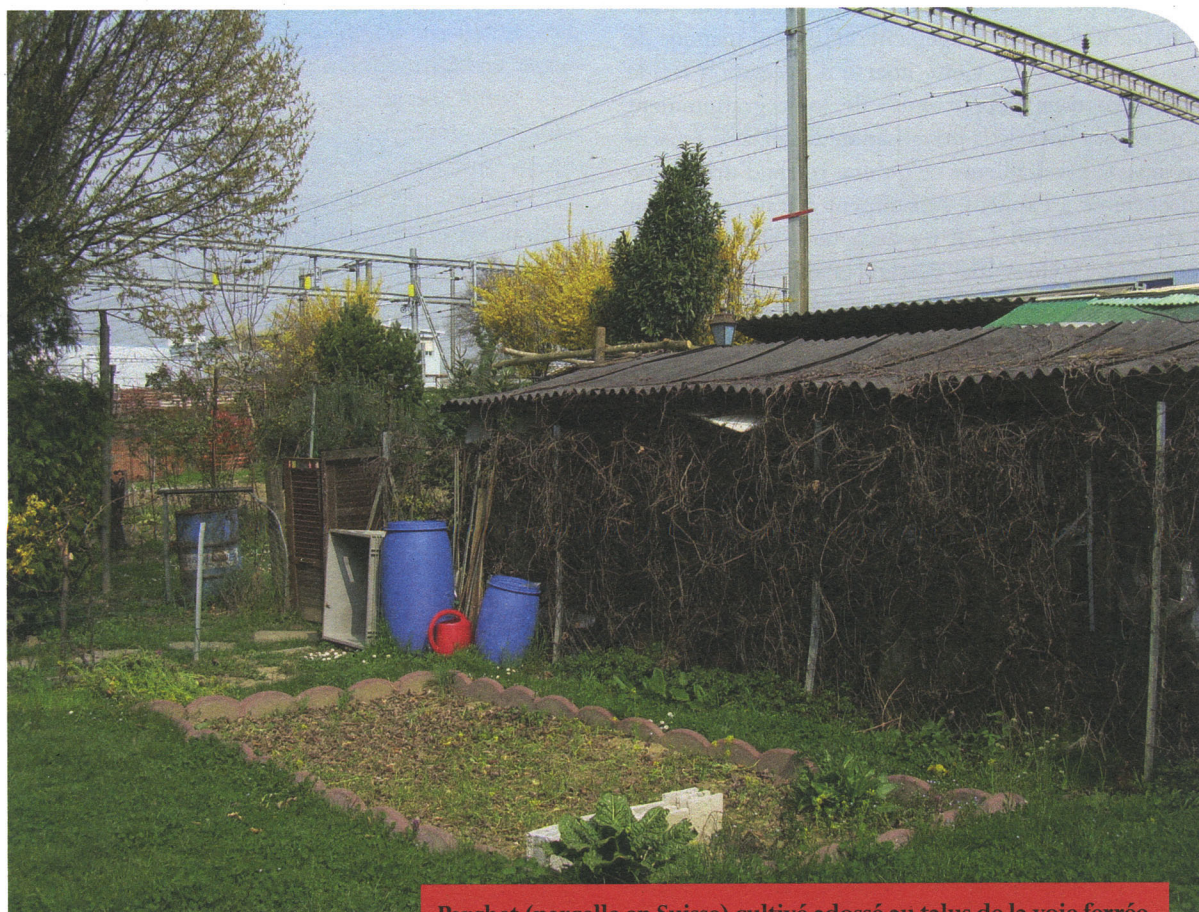
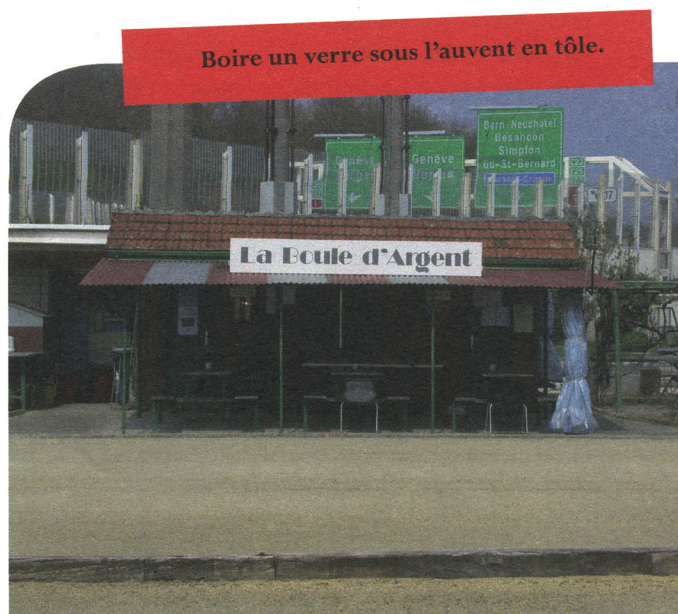
La ligne 58 reliant les gares de Renens à Morges, dans l'agglomération lausannoise en Suisse, parcourt précisément un secteur d'une densité peu commune de bâtiments et d'affectations diverses. De plus, le site est traversé par une diversité exceptionnelle de réseaux de mobilité se croisant sur quelques kilomètres carrés : autoroute, lignes ferroviaires, routes nationales, ligne de métro. Entre tous ces éléments, surgissent quantités d'espaces résiduels, qui se révèlent

/ 1 Plante qui pousse spontanément dans les friches, les décombres



Place de jeu sur fond de train cargo.

étonnamment utilisés. Ainsi, à la sortie de Renens, un barbecue improvisé rassemble les locataires d'un petit immeuble situé au pied de la voie de chemin de fer. A côté, les enfants ont l'habitude de jouer à quelques mètres du passage d'un TGV. Un féru de viticulture a même jugé l'endroit favorable à la croissance de quelques ceps. Un peu plus loin, près de l'arrêt « Pontet », se situe un improbable terrain de pétanque qui s'arrête directement contre un mur anti-bruit. Les beaux jours venus, quelques passionnés, entre deux parties, viennent y boire un verre sous l'auvent en tôle. Vers l'arrêt « Les Pressoirs » - peu avant le pénitencier pour femmes - se trouvent ces petits lopins de terre cultivés qui s'accrochent à tant de talus ferroviaires européens. Ceux-ci présentent la spécificité de se lover dans un creux entre voie ferroviaire et gare de triage. A la belle saison, l'abondance de légumes contraste fortement avec le ballast de la voie ferrée. Juste avant la fin du périple, près de l'arrêt Gracieuse, un promeneur joue avec son chien sur une prairie résiduelle sise au pied d'une barre de logements imposante. Après quelques instants, ils quittent le terrain meuble de la prairie pour traverser l'asphalte de la route et disparaître dans le passage sous l'autoroute.



Parchet (parcelle en Suisse) cultivé adossé au talus de la voie ferrée.

Du non-défini au terrain d'utilisation libre

La diversité d'activités rencontrée lors de ce périple surprend fortement. Ainsi, ces espaces repoussants de prime abord, accueillent toute une série d'activités temporaires là où justement rien n'est prévu. Il semble donc que le point positif de ces espaces réside dans le fait qu'ils ne sont pas définis et qu'ils sont dès lors susceptibles d'accueillir toutes les activités qui ne trouvent pas d'espace ailleurs. Il s'agit premièrement des activités nomades et temporaires, à l'instar de celles mise en scène par le photographe hollandais Bas Princen (1) notamment. Il écrit d'ailleurs à ce sujet (2) : « Dans un monde où l'industrie des loisirs peut frapper ou a frappé, partout et tout le temps, c'est un miracle que les gens puissent encore découvrir des aventures non programmées. En choisissant d'autres formes d'usage, les gens eux-mêmes peuvent transformer une zone artificielle en zone sauvage. » Mais il s'agit également de certaines activités sédentaires et permanentes comme les jardins familiaux et le terrain de pétanque.

Dès lors, ces interstices fonctionnent véritablement comme des « poches de liberté », comme des réservoirs d'espace qu'il est possible d'utiliser sans violer de règles ou gêner d'autres activités, là où précisément certains espaces urbains ne proposent que peu de solutions par leur sur-aménagement ou par leur manque de ressources spatiales. Cette liberté d'affectation réside également dans l'opportunité de jouir gratuitement d'un espace hors de la privatisation de certains espaces urbains. C'est d'ailleurs ce qu'une revue d'urbanisme européenne a explicité récemment à travers un petit texte en prose (3) : « Il y a de la terre stérile jusqu'à mes clôtures. Un sentier descend en direction de l'eau. Je m'arrête pour une pause dans le bois de bouleaux. Du bon bois pour construire. Tout est calme. Je peux entendre le grondement du trafic de l'autoroute. Et le bourdon sonore de la station électrique au-delà de la berge du fleuve. L'air est froid. Tu peux voir loin aujourd'hui. Mon terrain. Gratuitement ! »

Enfin, ces espaces résiduels sont également le lieu d'une certaine respiration. Ils fonctionnent comme espaces ne « servant à rien » en terme d'affectation, mais ayant leur vocation dans la « pause » qu'ils créent entre différents éléments (4) : « Ce sont des espaces peu utilisés, ou utilisés avec une intensité décroissante. Il s'agit d'espaces d'arrêt, de pause ; mais ce n'est pas pour autant qu'ils sont moins utiles et nécessaires. » Dès lors, il convient de se demander si le sur-aménagement ne représente pas une forme spécifique de réglementation et de contrôle qui restreint finalement une certaine liberté et spontanéité.

Frédéric Frank

/ 1 Bas Princen ; Artificial Arcadias ; 010 Publishers ; Rotterdam, 2004.

/ 2 Bas Princen, cité dans Talking Cites ; Birkhäuser ; Bâle, 2006. Traduction de l'anglais par l'auteur.

/ 3 Talking Cites ; Birkhäuser ; Bâle, 2006. Traduction de l'anglais par l'auteur.

/ 4 Mirko Zardini ; Interstizi, Intervalli in Paesaggi Ibridi ; Skira ; Milan, 1996. Traduction de l'italien par l'auteur.